



FORMATIONS 2016

Le Sauveteur Secouriste du Travail et le cadre réglementaire

C'est un membre du personnel capable de porter secours en cas d'accident au sein de son entreprise, dans l'attente de l'arrivée des secours spécialisés.

Le code du travail incite fortement à avoir un membre du personnel formé aux gestes de premiers secours. Il est préférable de disposer de plusieurs SST, surtout dans les lieux où les risques d'accidents sont les plus élevés et les plus graves.

L'article R 4224-25 du code du travail précise: "Un membre du personnel reçoit la formation de secouriste nécessaire pour donner les premiers secours en cas d'urgence."

Le SST est également sensibilisé aux risques, et joue un rôle important dans la prévention des situations dangereuses.

Intégrer la nature des risques encourus et de l'activité

Travailler en toute sécurité et en adéquation avec la réglementation

Formations et tarification

ACTIVITES	TARIFICATION TTC	Horaire
Formation initiale SST	100 € / salarié	12 h
MAC SST (recyclage)	50 € / salarié	7 h
Préparation à l'habilitation électrique	60 € / jour / salarié	1 à 2 jours
Formation à l'aisance du port de l'appareil respiratoire isolant (A.R.I.)	60 € / jour / salarié	7 h
Manipulation des extincteurs	380 € pour un groupe constitué.	3 h
Evacuation en cas d'incendie	300 € par groupe constitué	3 h
Formation à l'utilisation du défibrillateur automatique externe	35 € / salarié	2h



Dispenser des formations appropriées à vos salariés et à leur environnement

FOR-INSEC

2544 av du quartier neuf
40390 Saint Martin de Seignanx
forsec64@yahoo.fr

FOR-INSEC

Organisme de formation des risques professionnels
www.formation-secourisme-travail.fr
forsec64@yahoo.fr

tél: 06.25.25.28.11

QUI SOMMES-NOUS ?

Organisme de formation habilité par l'INRS.
Sapeur-pompier professionnel depuis 25 ans et
formateur indépendant depuis 1997 et ayant une
solide expérience dans ces actions de formation.

Notre mission:
Informer
Former
Responsabiliser

"Faire de VOTRE formation, NOTRE réussite"

FOR-INSEC vous propose:

Une étude personnalisée interne ou externe
entreprise sur simple demande.

Devis gratuit.

Engagement.

Formation progressive et essentiellement pratique
basée sur des mises en situation.

Du matériel adaptée pour toutes les actions de
formation.

VOS BESOINS ET LA REGLEMENTATION

R.4121.1 (mesures de prévention)

UTE C 18-510 (habilitation
électrique)

R.4224-15 et 4224-16 (secourisme
du travail)

R.4227-28 et 4228-38 (incendie)

Décret n°2008-244 (port de l'ARI)

FOR-INSEC www.formation-secourisme-travail.fr

